

Assemblée générale de la «Truite de la Galaure»

Le projet de «Center Park» toujours à l'ordre du jour. Le but de l'association «Protéger l'eau et restaurer les milieux aquatiques».



Sous la présidence de Michel Pousse qui passera le relais en fin de séance, l'assemblée générale de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (A.A.P.P.M.A) «La Truite de la Galaure» s'est déroulée à Hauterives.

Un des points importants à l'ordre du jour restait le projet de construction d'un Center Parcs dans le massif des Chambaran où la Galaure, le Galaveyson, mais aussi de nombreux autres cours d'eau de la Drôme des Collines prennent leur source. Si les communes riveraines de la Galaure mais aussi celles de l'Herbasse ont subi de nombreux dégâts lors de la crue du 23 octobre 2013, l'AAPPMA invite élus, riverains... à réfléchir et prendre conscience sur les conséquences des débits supplémentaires qui seront générés par l'imperméabilisation de 100 ha si le projet de Center Parcs aboutissait ! ?

Deux parcours de pêche

Compte-tenu des très nombreux impacts négatifs sur l'eau et les milieux aquatiques, La «Truite de la Galaure», est et reste toujours mobilisée contre ce projet. Dans ce sens, 2 recours devant le tribunal administratif de Grenoble ont été déposés par la Fédération Départementale de Pêche de la Drôme.

Comme démontré par les pêches de sondage effectuées en 2013 où peu d'alevins de truite a été comptabilisé, les crues successives intervenues depuis fin décembre auront certainement compromis la reproduction naturelle pour la deuxième année consécutive en détruisant les frayères dénombrées par les membres de l'association au début de cet hiver. Aussi, à quelques jours de l'ouverture de la pêche en 1^{re} catégorie (8 mars 2014), les pêcheurs sont invités à modérer leur prélèvement afin de conserver la population naturelle de truite fario.

En 2014, pour répondre à une demande croissante de pêcheurs et notamment de nouvelles générations motivées par une pêche dite «sportive», l'AAPPMA a mis en place 2 parcours de pêche «Prendre et relâcher». Tout en permettant la pratique de la pêche, ces parcours participeront à la protection des géniteurs de truite.

L'association a poursuivi en 2013, le travail de renaturation du Bion en partenariat avec le lycée des Mandailles, le Syndicat Interdépartemental du Bassin de la Galaure (SIBG), la commune de Claveyson et les enfants des écoles de la commune. Cette action qui permet à la fois une sensibilisation à la protection des milieux aquatiques et la restauration des cours d'eau devrait

Lors de l'assemblée générale

se poursuivre en 2014. Afin d'offrir aux personnes à mobilité réduite de pratiquer la pêche dans de bonnes conditions, un ponton handi-pêche a été aménagé sur le lac des Vernets en partenariat avec le SIVU des Vernets de Galaure, le Conseil Général de la Drôme et la Fédération Départementale.

Après approbation du rapport financier, les pêcheurs étaient invités à renouveler le conseil d'administration et élire le nouveau bureau de l'association.

Les pêcheurs souhaitant soutenir et participer aux actions menées par l'association peuvent acheter leur carte de pêche chez les dépositaires suivants : boulangerie Derions au Grand-Serre, magasin Gamm Vert à Hauterives, Tabac-Presse Fosse de Chateaufort de Galaure, à l'hôtel du commerce de Claveyson ou au café Mésonna de Saint Barthélemy de Vals.

En attendant l'ouverture de la pêche, l'association vous propose de retenir dans votre agenda le dimanche 2 mars pour participer à son concours de belote qui aura lieu à la salle des fêtes de Claveyson à 14h30.

P.C.